

EXERCICE 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2016-020

Le conseil d'administration s'est réuni le 8 mars 2016 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 25 février 2016.

VU le Code de l'éducation et notamment ses articles L711-7, L831-1, L831-3,
VU les statuts de l'Université ;
VU la convention portant sur l'organisation et les modalités de gestion du service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS)

Point de l'ordre du jour : Ilème Partie – P4.6 – Modification des tarifs du SIUMPPS

Exposé de la décision :

Afin de tendre vers l'équilibre financier et soutenir le développement du SIUMPPS, et dans le prolongement de l'augmentation tarifaire appliquée aux établissements d'enseignement supérieur, hors tutelle administrative MESR, augmentation votée par le Conseil d'administration le 23 septembre 2014, le Conseil de service, présidé par M. Dardel, a adopté, le 12 mai 2015, la proposition de subventionnement du service par les EPSCP, présentée par M. Mignan, et dont les modalités de calcul sont les suivantes :

- les cotisations étudiantes (5,10 €) sont complétées par l'allocation d'une subvention complémentaire des Universités membres (1), de 1,40 € par cotisation, pour obtenir un reversement annuel de 6,50 € par étudiant cotisant ;

- les cotisations étudiantes sont complétées par l'allocation d'une subvention complémentaire des EPSCP affiliés (2), de 2,40 € par cotisation, pour obtenir un reversement annuel de base de 7,50 €, auquel on impose 20% de frais de gestion, soit au final 9,00 € par étudiant cotisant.

La proposition adoptée prévoit explicitement le vote des instances délibérantes des Universités membres, objet de la présente proposition de délibération.

- (1) *Universités Panthéon-Sorbonne Paris-1, de la Sorbonne-Nouvelle Paris-3, Paris-Descartes, Paris-Diderot Paris-7, Paris-Dauphine*
(2) *Sciences Po, INALCO, EHESS, EPHE, ENSAM, MNHN, Ecole Nationale des Chartes, OBSPM, ENS (Normale Sup), ENSCP (Chimie ParisTech), ComUE PSL RU, CNAM*

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 35 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 29 Abstentions : 0 Votes exprimés : Contre : 0 Pour : 29</p>

Fait à Paris, le 16 mars 2016


Le Président
Frédéric DARDEL

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le :

Transmis au Recteur le **22 MARS 2016**

22 MARS 2016

22 MARS 2016